

Communiqué de presse

Vendredi 10 mai 2019

Déclarations fiscales : les avocats parisiens apportent conseil et assistance gratuite

Cette année encore, les avocats du barreau de Paris et la Ville de Paris se mobilisent afin d'offrir aux Parisiens et Parisiennes des conseils et une assistance gratuite pour remplir leur déclaration d'impôt sur le revenu. L'édition 2019 de cette mobilisation permettra notamment aux avocats du barreau de Paris d'apporter de nombreux conseils et explications relatifs au passage au prélèvement à la source.

Les contribuables pourront se rendre, sans rendez-vous, le lundi 13 mai 2019 dans toutes les mairies d'arrondissements entre 9h et 17h ou 18h (selon les mairies) et mardi 14 mai de 9h à 12h dans les mairies des 10^e, 13^e, 15^e et 18^eme arrondissements. Ces consultations se dérouleront dans le respect du secret professionnel des avocats et en toute confidentialité.

Pour Anne Hidalgo, Maire de Paris, « cet évènement, qui revêt un caractère d'intérêt général et est particulièrement utile aux parisiens, constitue l'une des nombreuses manifestations du partenariat historique et très constructif qui unit la Ville de Paris et l'Ordre des avocats de Paris ».

Pour Marie-Aimée Peyron, Bâtonnier de Paris, « cette opération répond à une mission de service public : les avocats ont pour mission d'apporter conseil et assistance aux citoyens. Cela permet également aux Parisiens de rencontrer des avocats du barreau de Paris simplement, hors des cabinets ».

Chaque année, ce sont plus de 700 consultations qui sont assurées dans les mairies d'arrondissement. La majorité des consultations ont pour objet une aide à la rédaction des déclarations fiscales, les autres motifs de consultations se répartissant de façon homogène entre la famille, l'immobilier et les déductions fiscales.

Plus de renseignements :

- Sur les sites www.avocats.paris / www.paris.fr/aidejuridique ;
- à l'accueil des mairies d'arrondissement ;
- par téléphone au 3975 (coût d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur).

Contacts presse :

ORDRE DES AVOCATS DE PARIS

Julien Aubignat
jaubignat@avocatparis.org / Tél. : 01 44 32 47 94

VILLE DE PARIS

Fonteny Marion
presse@paris.fr / Tél. : 01 42 76 49 08

Contact presse

Chloé Humpich
01 42 76 49 61

presse@paris.fr
Service de presse - 4 rue de Lobau - 75004 Paris
<http://presse.paris.fr>

Prénom Nom

01.02.03.04.05 / 06.07.08.09.10

p.nom@paris.fr